

Dossier n° : PU/2026/04 / LD
Annexe 26



Wallonie

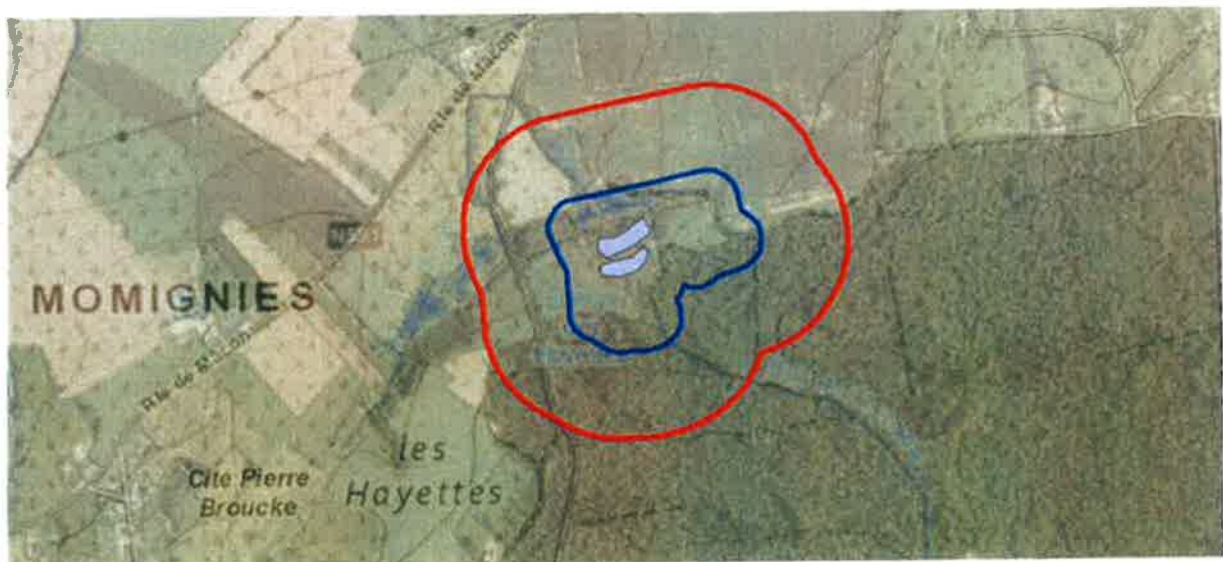
URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de : Permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Société Anonyme SA Parc Eolien Momignies Arnould Nobelstraat 42/3 à 3000 Leuven**

Le terrain concerné est situé à chemin de l'Arbre - 6591 Macon et est cadastré MOMIGNIES 2 DIV/MACON/ section C n° 465A, MOMIGNIES 1 DIV/MOMIGNIES/ section A n° 1023.

Le projet consiste en la demande de permis modificatif pour la création de deux mares et présente les caractéristiques suivantes : deux mares d'une superficie de $\pm 2400\text{m}^2$ seront creusées.



Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur sont soumises à enquête publique.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 ~~R.IV.40-1, D.VIII.13~~ du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :
Service de l'urbanisme, Grand-Place, 1 à 6590 Momignies,

- les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h ;

- les mardis et jeudis de 9h à 12h ;
- les mercredis de 17h à 20h (sur rendez-vous pris 24h à l'avance).

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Laurence DE SCHUYTER téléphone : 060/51.04.27 - mail : laurence.deschuyter@momignies.be

L'enquête publique est ouverte le 14/08/2026 et clôturée le 31/08/2026

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal - Grand-Place, 1 à 6590 Momignies
- (6) par courrier électronique à l'adresse suivante : laurence.deschuyter@momignies.be
- remises à Mme Laurence DE SCHUYTER dont le bureau se trouve au Service urbanisme de Momignies.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU/2026/04 / LD - Réclamation**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Laurence DE SCHUYTER ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Service de l'urbanisme de Momignies - le **31/08/2026 de 09:00 à 11:00**

(1) ~~Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme – le conseiller en environnement –~~ la personne chargée(e) de donner des explications sur le projet est Mme Laurence DE SCHUYTER dont le bureau se trouve au Service de l'urbanisme de Momignies.

P.O.

Le Directeur général,

Francis VAN DE STEENE



Le Bourgmestre ff,

Frédéric CROWET